

Le Bain des Dames

Interpellation à la Municipalité de Bourg-en-Lavaux

Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Municipaux, chers collègues,

L'importante fréquentation du Bain des Dames, amplifiée par 2 ans de Covid, par le récent attrait des bains en eau froide et par l'engouement de la pratique du paddle n'est plus à démontrer.

12 mois par année, quotidiennement, plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de personnes, d'ici et d'ailleurs, fréquentent le Bain des Dames ; familles, enfants et ados, baigneurs, pique-niqueurs, amateurs de paddle, de kayak ou d'apéro, etc.

- La signalétique n'est pas suffisamment explicite et son emplacement est équivoque quant à ce qui est autorisé ou interdit ni quelles surfaces de gazon sont concernées, causant incompréhensions ou tensions : par exemple quant à la présence de chiens dans la 1^{ère} partie de la plage et à l'usage de dispositifs sonores.
- La présence quasi continue et accrue de pêcheurs sur la jetée délimitant la plage à l'est en totale contradiction avec la baignade. Cette jetée, libre de pêcheurs, hameçons et matériel de pêche, permet de doubler la frange d'accès au lac et d'améliorer sensiblement son confort.
- Paddles et kayaks ont vite fait d'envahir les 140 m² de gazon du Bain des Dames. Le plan incliné adjacent semble tout indiqué pour leur mise à l'eau et la surface goudronnée pour leur dépose.
- Aucune place de stationnement véritablement dédiée au vélo, avec attache à un point fixe, n'est proposée par la commune ; on trouve donc souvent des vélos sur l'herbe.
- En termes de sécurité, les marches d'accès au lac, malgré leur revêtement plastique, sont partiellement délabrées, très glissantes et pourraient être plus souvent entretenues.

Les usagers du Bain des Dames souhaitent que la Municipalité puisse aborder une réflexion afin que cette plage très fréquentée demeure un des lieux de loisirs et de sociabilité les plus appréciés de la commune.

De ce fait, je demande à la Municipalité d'étudier principalement une amélioration et un meilleur emplacement de la signalétique du Bain des Dames.

Gilles Dana, groupe Vert.e.s et Ouvert.e.s, 9 mai 2022

Interpellation soutenue par :

Daniela Nagy
Jérôme Gyax
Yves Kazemi
Anne Baehler
Nancy Mingard

Annexes



Une jetée qui fait partie intégrante de la plage / Un plan incliné idéal pour paddles et kayaks



Une signalisation différemment placée ou plus complète permettrait de couvrir les 2 zones herbeuses, la jetée et le plan incliné. Les marches sont en mauvais état.



La jetée : fait partie intégrante du Bain des Dames

Bain des Dames : 360 m² (plage principale: 180 / carré de gazon: 40 / jetée: 140). Surface de gazon: 140 m²